

Vous vouliez bien adresser aux Evêques de Belgique des lettres, que notre pieux Fondateur qualifie de "très-fortes," et qui donnèrent une vive impulsion à l'Œuvre naissante, dans un pays où elle n'a cessé, depuis, de croître et de prospérer.

Cinquante ans plus tard, tandis que l'Eglise entière salue avec joie le solennel anniversaire de Votre consécration épiscopale, Votre Sainteté daigne se souvenir que l'Association de la Sainte-Enfance célèbre, elle aussi, ses NOCES D'OR. Le Bref que Votre Sainteté vient de nous adresser, en confirmant POUR TOUJOURS les Indulgences et les Privilèges qu'Elle-même et ses deux augustes Prédécesseurs nous avaient déjà concédés à titre temporaire, sera, Très-Saint-Père, pour le Conseil Central et pour tous les Directeurs, un puissant encouragement à persévérer dans leurs efforts; pour nos Associés, une des meilleures récompenses de leur zèle et de leur générosité; pour l'Œuvre tout entière, un de ses plus beaux titres de gloire.

Encouragée, dès ses débuts, par le Nonce de Bruxelles; hautement approuvée, dans la cinquantième année de son existence par Léon XIII, l'Œuvre de la Sainte-Enfance a grandi; elle est parvenue à sa pleine maturité, entre deux bénédictions de Votre Sainteté. Il est donc de toute justice que nous Vous fassions aujourd'hui hommage, Très-Saint-Père, de tout le bien dont notre Association a pu être jusqu'ici l'instrument, et que nous présentions à Votre Sainteté, comme l'offrande de notre gratitude et de notre piété filiale, ces innombrables âmes sauvées par le petit sou de la Sainte-Enfance, ces DOUZE MILLIONS d'enfants païens, baptisés, dans ces cinquante dernières années, en Asie, en Océanie, en Afrique; ces CENT CINQUANTE MILLE enfants qui, chaque année, se renouvellent, dans les CINQ MILLE Etablissements, entretenus, sur toutes les terres idolâtres, aux frais de notre Œuvre et grâce à ces humbles aumônes mensuelles, dont beaucoup sont le fruit de généreux sacrifices, et qui, de 1843 à 1893, atteignent le chiffre de QUATRE-VINGT CINQ MILLIONS.

Très-Saint-Père, quelques-uns d'entre nous auront le bonheur de se prosterner à Vos pieds sacrés, le 23 Février prochain, jour où Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris doit Vous présenter les délégués des Œuvres, dont le siège se trouve dans